

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
ROIFFIEUX

\*\*\*\*\*

Séance du **29 mai 2012**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil douze et le vingt neuf mai à 20 heures, le Conseil Municipal de ROIFFIEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Maurice BERCHU**, Maire.

Présents : Mmes et Mrs AUBERT Jocelyne, BOROT Valérie, CHAMBON Martine, CHAZOT Franck, CLAVIER Philippe, CLEMENT Nathalie, FAURIE Christophe, FROMENTOUX Chantal, GOUDARD Thierry, GRENIER Françoise, HEYRAUD Gérard, JAMONAC Claude, MARTEL Danièle, MAULARD Alain, PASCAL Joël, POIX Christèle.

Absent ayant donné pouvoir : DELORD Christophe (M.FAURIE Christophe) MICHAUD Françoise, (Mme AUBERT Jocelyne), M. TETE Jean Louis (M.BERCHU Maurice).

Absent : SITZIA Eric

Absent excusé : RACAMIER Nathalie

Arrivée en cours de séance :

Secrétaire de séance : Mme BOROT Valérie.

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le mardi 22 mai 2012.

---

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 avril 2012

Présents : 17      Votants : 20      Pour: 18      Abs : 1      Contre : 1

**Remarque concernant l'adoption du compte rendu de la séance précédente.**

Alain Maulard se prononce contre l'adoption du compte rendu de séance du 24 Avril 2012. Suite à la déclaration d'Eric Sitzia, il estime que le texte introductif de ce compte rendu ne reflète pas de façon suffisamment détaillée la prise de parole des conseillers. Monsieur Maulard aurait souhaité que les interventions de celles et ceux qui se sont exprimés soient plus développées et souhaite que sa position figure au présent compte rendu.

**2012.05.01 – AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES PUBLICS CONCERNANT LA RENOVATION DU COMPLEXE SPORTIF DE LA GARDE**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que lors du conseil municipal en date du 25 octobre 2011, les lots 6 et 7 relatifs aux sols sportifs et à l'équipement sportif ont été classés sans suite dans le cadre du marché public de rénovation de la Salle de la Garde.

Le lot 7 équipements sportif a été attribué lors du dernier conseil.

Concernant le lot 6 des précisions techniques ont été demandées aux entreprises qui avaient remis une proposition.

La commission d'appel d'offres, régulièrement convoquée s'est réunie le jeudi 24 mai à 16 heures 30 afin d'établir un classement des offres et donner un avis à la personne responsable du marché.

Monsieur le maire propose aux conseillers de retenir l'offre suivante pour le lot 6 :

Lot 6 : envirosport : 52 760.26 € HT soit 63 101.27€ TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Approuve la proposition faite par la commission d'appel d'offres**
- Autorise monsieur le maire à signer l'ensemble des pièces relatives au marché.**

Présents : 17

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.05.02– CONVENTION AVEC LE SDE RELATIVE A LA MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que le SDE se charge de l'entretien de l'éclairage public. Au titre de la mise en commun des moyens et des services partagés avec ses adhérents le SDE propose de gérer les contrats de maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public grâce à la signature d'une convention.

La convention est conclue pour une durée de quatre ans, le montant de la contribution est fixé à 9 660 euros pour l'année 2012

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Approuve cette convention**
- Autorise monsieur le maire à signer cette convention.**

Présents : 17

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.05.03– CONVENTION AVEC LE SDE RELATIVE POUR LA CONSULTATION DES DONNEES GEOGRAPHIQUES**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le SDE met à disposition de la collectivité, gratuitement, un outil de consultation de diverses données géographiques, notamment les données correspondant aux compétences déléguées au SDE, éclairage public, réseaux électriques, réseaux gaz etc. Cet outil peut s'avérer très utile pour les services communaux pour la gestion de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Autorise monsieur le maire à signer cette convention.**

Présents : 17

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.05.04– DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LE DENEIGEMENT**

Le Conseil général a décidé d'aider financièrement les collectivités pour le déneigement de la voirie pendant les saisons hivernales.

Le conseil général peut subventionner jusqu'à 50% du coût des travaux de déneigement.

Cette dépense ne sera allouée que si les dépenses justifiées représentent plus de 70 € par kilomètre de voirie.

Selon les critères décidés par le Conseil Général, la commune de Roiffieux déclare les dépenses suivantes :

Achat de sel : 4 239.10 €

Travaux effectués en régie selon le barème départemental : 2 565.75 €

Soit un total de dépenses de 6 804.85 €

Le nombre de kilomètres de voirie communale est de 66.17km.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

**- Sollicite une subvention auprès du Conseil général pour les travaux de déneigement de la saison hivernale 2011/2012.**

Présents : 17

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.05.05– APPEL A PROJET DU CONSEL GENERAL POUR LA SECURISATION DES ARRETS DE CAR**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le Conseil Général a lancé un appel à projet visant à sécuriser les arrêts de car jugés dangereux.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de répondre à cet appel à projet pour l'arrêt situé sur la RD578.

Cet arrêt de bus implanté au « lieu dit » les terres est cependant très peu utilisé au vue de son excentration par rapport aux habitations. Suite à un accident survenu en novembre 2009, le Conseil Général a accepté que le seul car de la ligne qui s'arrêtait à cet endroit, dans le sens Annonay Quintenas fasse le même circuit que les autres bus de lignes à savoir une dépose au cœur du hameau.

Monsieur le maire propose donc de sécuriser l'arrêt de car situé au cœur du hameau, de créer une aire de retournement et d'ignorer l'arrêt situé sur la RD578.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

**-Autorise la commune à répondre à cet appel à projet.**

- **Autorise monsieur le maire à signer les documents nécessaires à la constitution de ce dossier.**

-**Sollicite l'aide financière maximale de la part du département pour mener à bien ce projet.**

Présents : 17

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.05.06– EMPLOI SAISONNIER**

En vue du remplacement des agents titulaires pendant les congés, Monsieur le maire propose de recruter un emploi saisonnier pour le service technique.

- Du 02 juillet 2012 au 31 juillet 2012

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

**-Autorise le recrutement d'une personne répondant au profil souhaité.**

**-Autorise monsieur le maire à signer le contrat**

Présents : 17

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.05.07– AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT POUR LA CONVENTION DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

Monsieur le maire invite le conseil municipal a approuvé l'avenant de prolongation d'un an de la convention de délégation partielle pour les transports scolaires qui arriverait à échéance le 31 août 2013. Cette convention permet au conseil général d'assurer pleinement la compétence du transport scolaire en faveur des communes.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

**-Autorise monsieur le maire à signer cet avenant**

Présents : 17

Votants : 20

Pour : 20

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **❖ Désignation des Jurés d'assise**

Monsieur le Préfet a demandé à Messieurs les Maires de désigner par tirage au sort les électeurs qui figureront sur la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2013.

Douze personnes ont été tirées au sort :

Mme Agnès De Oliveira

Mme Chantal Leydier

Mme Dominique Roche  
Mme Josiane Desfonds  
M Thomas Roche  
Mme Amandine Roux  
Mme Gisèle Tracoulat  
Mme Denise Frachisse  
Mme Monique Reynaud  
Mme Véronique Ley  
Mme Amandine Foix  
M François Boudra

### ❖ **Le devenir de la cure**

Monsieur le maire informe les conseillers que la Cure n'est plus utilisée et qu'une réflexion doit s'engager sur son devenir.

Monsieur le maire propose trois pistes de réflexion :

- la vente du bâtiment
- l'aménagement de salles communales complémentaires
- la cession à un bailleur social pour l'aménagement de logement locatif

### ❖ **Commission de modification du PLU**

Monsieur le maire rappelle aux conseillers municipaux que la modification du PLU a été lancée, afin de procéder dans les meilleures conditions à cette modification, il propose de mettre en place « un groupe de travail modification du PLU ».

Ce groupe de travail est composé de la commission urbanisme, élargie aux élus qui souhaitent y participer, Madame Chambon et Messieurs Heyraud et Pascal feront partie de ce groupe de travail.

### ❖ **Revue du 14 juillet**

La traditionnelle revue des sapeurs pompiers se déroulera cette année à Roiffieux, elle partira du cimetière et arrivera à l'espace des Termes où aura lieu la cérémonie officielle, suivi du verre de l'amitié.

**Madame Chambon** informe le conseil municipal que la Poste refuse d'implanter un distributeur de billet sur la commune. Ce refus est motivé par la présence d'un distributeur à moins de 5 kms du centre village.

Madame Chambon informe le conseil municipal que la commune participera aux journées du patrimoine les 15 et 16 septembre 2012.

**Monsieur Heyraud** informe le conseil municipal que le 3<sup>ème</sup> tronçon des travaux route de la Chomotte va reprendre, les déviations mises en place devront être absolument respectées. Il précise que compte tenu des travaux il est possible que la chaussée ne soit pas remise en l'état de circulation certain week-end.

**Monsieur Jamonac** informe les conseillers que les enfants du CME ont décidé de reconduire pour cette année le concours photo, il aura pour thème les monuments et ouvrages du passé. Les inscriptions se feront via internet ainsi que l'envoi des photos pour le concours. Les enfants du CME prévoient l'organisation d'une journée éco citoyenne afin de sensibiliser les élèves des écoles au tri sélectif. Cette action visera à ramasser les détritiques qui se trouvent du coin pique-nique à la forêt communale. Pour les plus petits, une initiation au tri sera dispensée, ainsi qu'une lecture de contes ayant comme thème la protection de la nature. Cette journée aura lieu le 28 juin en collaboration avec les deux écoles.

Monsieur Jamonac informe le conseil que le rapport du comité de pilotage pour le schéma d'accueil en forêt est consultable en mairie.

**Madame Borot** informe les conseillers municipaux que la commission communication élabore l'écho réfoçalien du mois de juin.

Levée de séance 22h38.